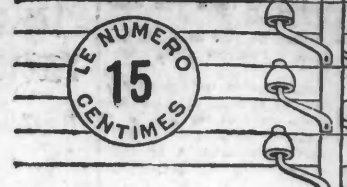




L'Éducation Populaire



L'Éducation Populaire

Il faut créer des jardins d'enfants

Pour les municipalités, vraiment dignes de ce nom, l'enfance doit être l'objet d'une vigilante attention et les plans sagement conçus d'une ville doivent comporter de larges espaces libres, mis à la disposition des services de protection de l'enfance.

Dans une œuvre d'éducation populaire, les jardins d'enfants sont particulièrement intéressants et le développement prodigieux qu'ils ont pris partout, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Amérique, prouve, suffisamment l'importance et l'utilité de leur rôle.

Housseau l'avait déjà dit : le jardin est le procédé idéal de l'éducation, dans la nature et par la nature.

Et, en effet, le but principal des jardins d'enfants, celui qu'il réalise, grâce à ses aimables procédés, c'est le développement harmonieux des facultés intellectuelles latentes dans le cerveau de l'enfant et dont il faut favoriser l'éclosion par des moyens naturels et joyeux.

Il y a, chez l'enfant, deux besoins inhérents à sa nature :

Le besoin de mouvement et d'activité physique.

Le besoin d'activité intellectuelle et créatrice.

Le jardin seul peut permettre à l'enfant de les réaliser pleinement.

Il a d'autres avantages : il développe le goût artistique de l'enfant habitué à travailler dans un cadre harmonieux et beau. Il lui permet les danses, les rondes, les chansons, dans le plaisir et la joie. Il le dispose à comprendre le mécanisme des saisons. Il éveille son intelligence, et l'oblige à s'intéresser à toutes les manifestations de la vie.

Hélas ! il y a même trop peu de jardins d'enfants en France, et tout est à faire en ce domaine : les jardins d'abord et puis le personnel capable d'y guider les enfants.

C'est pourquoi, il ne faut pas se lasser de le proclamer : le jardin d'enfants est une œuvre morale et sociale.

Froebel a, dès le début de sa propagande éducatrice, dit : « Toute vie d'homme dépend de son enfance, germe ou tronc, tranquille ou agité ». Disciple de Rousseau, il fonda dès 1839, l'œuvre des jardins d'enfants qui n'a pas atteint l'épanouissement mérité. Efforçons-nous donc de la parachever et créons pour les enfants des jardins qui seront autant de vrais paradis.

Charles SAINT-VENANT,
Député du Nord.

Un corps de caïdée aux oreilles coupées

Cette étrange découverte fut faite dans le canal de Roubaix.

Un atelier de service au quai de Gand, à Roubaix, apercevant hier matin, vers 8 h. 30, flottant dans les eaux du canal, un corps de femme.

Des passants s'arrêtèrent bientôt et, tandis que l'un d'eux allait prévenir la police, le boteur s'employait à ramener le cadavre sur la berge.

La surprise s'ajouta à l'horreur des assistants lorsqu'ils remarquèrent la singulière mutilation qu'avait subie le cadavre : les deux oreilles avaient été coupées. Le corps, qui est le d'un jeune homme, avait été coupé à la hauteur du cou.

M. Vandamme, commissaire de police du 4^e arrondissement, se rendit aussitôt sur les lieux et, après les constatations d'usage, ordonna le transfert du corps à la Morgue. Il y fit mener M. de la Cour, inspecteur, qui prévint en même temps M. Videt, commissaire central de police, qui estima devoir informer le Parquet sans plus tarder.

Une jeune Tourquennoise disparue vendredi

M. Vandamme, dans son enquête, fut heureusement servi par un hasard qui permit de déterminer très rapidement l'identité de la noyée. La disparition d'une jeune femme, âgée de 24 ans, avait été constatée par M. Videt, commissaire de police du 4^e arrondissement, le 17 mars dernier.

M. Vandamme, commissaire de police du 4^e arrondissement, se rendit aussitôt sur les lieux et, après les constatations d'usage, ordonna le transfert du corps à la Morgue. Il y fit mener M. de la Cour, inspecteur, qui prévint en même temps M. Videt, commissaire central de police, qui estima devoir informer le Parquet sans plus tarder.

Elle avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie

Le magistrat fit alors mander en son cabinet les frères de la victime. Ceux-ci ont déclaré que leur sœur était neurasthénique depuis un certain temps. A plusieurs reprises, ces derniers jours, elle avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie. On ignore d'ailleurs la cause de ses obscurités, sur lesquelles elle gardait le mystère le plus complet. La famille avait en effet présenté un suicide. M. Pannekoekke mis en présence du corps, reconnu Angèle Fierens, âgée de 32 ans, solennement domiciliée à Tourcoing, 16 rue d'Odesse.

Il s'agit bien d'un suicide

Après l'audition des frères d'Angèle Fierens, la famille, qui est honorablement connue à Tourcoing, a apporté à M. Vandamme ce qui est considéré comme la preuve du suicide. C'est une lettre, laissée chez ses parents, dans laquelle la jeune fille fait connaître sa décision de « mettre fin à ses jours ». Des consolations à l'adresse de ses parents, des conseils à celle de ses frères, semblent indiquer un état de lucidité normale.

Avec la lettre déposée dans un tiroir, on a retrouvé la semaine dernière de l'ouvrière.

Mais pourtant, cette singulière mutilation ?

Mais le fait que la victime avait les oreilles coupées, semble encore inexplicable.

On ne peut guère y voir l'œuvre des rats qui peuplent le canal. On a songé à la possibilité d'une mutilation volontaire, résultat d'une aberration mentale, la psychologie spéciale a classé de nombreux exemples de faits de ce genre, et n'en pourrait pas justifier à la rigueur par l'attitude de la jeune fille au cours de ses derniers jours.

L'hygiène de services de la part d'un tiers, le mystérieux étranger que l'on évoque trop facilement dans des cas de ce genre, paraît devoir être écarté, en raison des déclarations de la famille et des voisins sur la conduite irréprochable de la jeune fille.

Le corps sera d'ailleurs examiné par un médecin légiste commis à cet effet par le Parquet de Lille.

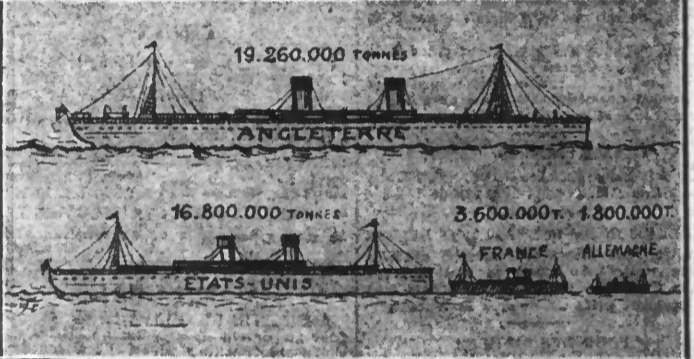
NOTRE MARINE MARCHANDE

La France est actuellement la troisième puissance maritime du monde, mais l'Allemagne travaille pour regagner son rang perdu

Parmi les grands pays maritimes du monde, la France n'occupait que la cinquième place, en 1914, au point de vue du tonnage de sa marine marchande.

Bien que terriblement éprouvée par la guerre, nos chantiers ont fait, depuis l'armistice, un effort considérable et le tonnage de notre marine, qui n'était que de 2.500.000 tonnes en 1914, est passé en 1922 à 3.600.000, progressant en l'espace de quatre années de près d'un million de tonnes, toutes avaries réparées et toutes pertes compensées.

Par ses progrès remarquables, la marine



marquande française, occupe maintenant la troisième place, dans le tonnage mondial, après la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ses navires desservent tous les grands marchés mondiaux. Son pavillon flotte sous toutes les latitudes, sur toutes les mers des deux hémisphères. Le prestige de la France n'a fait qu'y gagner.

Une statistique, publiée récemment par le « New-York Herald », montre la position respective, au point de vue du tonnage, des sept grands pays maritimes des deux continents, avant la guerre et à la fin de 1922.

En 1914, le tonnage se répartissait ainsi : États-Unis, 21.400.000 tonnes ; Angleterre, 19.260.000 tonnes ; Allemagne, 5.400.000 tonnes ; France, 2.500.000 tonnes ; Italie et Japon, 1.700.000 tonnes.

En 1922, un grand changement s'était opéré des suites de la guerre. La Grande-Bretagne se voit, toujours en tête avec 19.260.000 tonnes, suivie de l'Amérique avec 16.800.000 tonnes et de la France avec 3.600.000 tonnes. Les autres nations possèdent respectivement : Japon, 3.400.000 tonnes ; Italie, 2.700.000 tonnes ; 2.520.000 tonnes ; Allemagne, 1.800.000 tonnes.

Par son travail, la France avait reconquis le terrain perdu. Elle était redevenue la troisième puissance maritime du monde.

L'effort de l'Allemagne

Si la France a fait les plus louables efforts pour reconstituer ses flottes de commerce, l'Allemagne de son côté est loin d'être restée inactive.

Complètement dépossédée de sa marine marchande au profit de l'Angleterre, le Reich s'est efforcé, dès le lendemain de l'armistice, de compenser les pertes subies, en favorisant et en développant l'activité de ses chantiers de constructions navales.

Avec les sommes qu'ils auraient dû nous verser au titre des réparations, les armateurs allemands ont travaillé sans arrêt à la reconstruction de leurs flottes dispersées et les résultats obtenus, comparés à ceux de la France, ne manquent pas d'inciter à la réflexion.

En 1921, le tonnage reconstruit en Allemagne...

Père à distance, mais père juridiquement

Sir Russell a néanmoins obtenu le divorce

Londres, 17. — Le Jury de la Cour des divorces a rendu son verdict dans l'affaire Russell.

On se souvient que sir Russell, le fils de Lord et de Lady Amphilil réclamait le divorce contre sa femme qu'il accusait d'adultère.

Il déclarait avoir vécu depuis son mariage, éloigné de Mrs Russell et déniant la paternité de l'enfant que celle-ci avait mis au monde.

Un premier procès avait donné raison à la femme, le jury déclarant que l'adultère n'était pas prouvé.

M. Russell intenta alors un second procès en citant cette fois, une personne différer pour complicité d'adultère.

Les juges ont décidé cette fois qu'il y avait bien un adultère de la part de la femme, mais avec « inconnu » et non avec le « correspondant » cité par M. Russell.

Ils ont prononcé le divorce.

Une bourse de onze millions offerte à Jack Dempsey

Il s'agit d'un match en 45 rounds avec le vainqueur de Brennan

New-York, 17. — On annonce qu'un groupe de sportsmen sud-américains vient d'offrir à Jack Dempsey de rencontrer le récent vainqueur de Brennan Louis, Firpo, qui est comme on le sait Argentin, pour une bourse dont la part réservée au champion du monde, vainqueur ou vaincu, serait de 750.000 dollars, soit au cours actuel du change de onze millions de francs.

Les conditions de la rencontre sont très dures car elles prévoient, comme au temps des Sullivan, des Corbett et des Fitzsimmons, quarante-cinq rounds, soit trois heures de combat.

Jack Dempsey, on s'en doute a accepté ces conditions et la bourse offerte, ainsi que la date du match, fixée au mois de novembre.

Le bruit court, toutefois, que Ted Rickard le manager de Dempsey, s'opposerait à ce projet. Rien n'a donc définitivement conclu, mais tout pourrait s'arranger.

Le Bien familial

Paris, 17. — Le Conseil des Ministres sur la proposition de M. Chéron, a décidé d'appuyer la proposition de loi de M. l'abbé Lemire et d'un certain nombre de ses collègues, tendant à élever à 40.000 fr. la valeur d' biens de famille, qui peuvent être constitués, dans les conditions de la loi du 12 juillet 1909.

Une nouvelle banque russo-américaine à Moscou

Moscou, 17. — Une nouvelle banque russo-américaine va être créée à Moscou avec le concours du gouvernement américain et d'un groupe de financiers anglais. Le capital de la banque se monterait à deux millions de roubles-or.

Une grève du textile terminée près de Cambrai

Ayant obtenu satisfaction, 1.000 ouvriers vont reprendre le travail

La grève du personnel féminin des établissements Michaux Seydoux de Beauvois Fontaine près Cambrai, qui vait t. n. formée en lock-out patronal est virtuellement terminée.

Les patrons acceptent les augmentations de salaires demandées, c'est-à-dire 0 fr. 15 l'heure pour toutes les catégories d'ouvrières. Ils se sont, de plus, engagés à de nouvelles augmentations en s'inspirant des majorations qui pourraient être accordées dans un temps prochain par le consortium du textile de Roubaix-Tourcoing.

Les patrons ont demandé, en revanche, que pendant une période de 43 jours, le personnel consente à effectuer 9 heures par jour pour remplacer le temps perdu pendant le conflit.

Dans une réunion tenue samedi à 15 h. au local du syndicat textile, l'assemblée a accepté ces propositions et on décida de reprendre le travail le 19 mars à 7 h. 30 du matin.

La victoire syndicale a soulevé un gros enthousiasme dans la commune de Beauvois-Fontaine.

Notons que cette grève a duré 8 jours et entraîné le chômage de 1.000 ouvriers et ouvrières.

1.500 ouvriers en limes cessent le travail près de Saint-etienne

Saint-Etienne, 17. — Trouvant insuffisantes les offres d'augmentation de salaires de 5 à 20 % faites par les patrons alors qu'ils réclamaient, suivant les catégories, de 20 à 50 %, 1.500 ouvriers en limes du Chambon-Fegerolles ont cessé le travail ce matin.

Un briquetier de Lens écrasé par un wagon

Le contremaître de briqueterie, M. Yvo Heyman, âgé de 57 ans, au service de M. Ernest Gevaert, était occupé vendredi après-midi dans les chantiers de la cité du 2^e des Mines de Lens, quand tout à coup un wagon lancé sur la voie installée à cet endroit vint le renverser et lui passa sur le corps. Il fut relevé par les ouvriers présents, ayant la jambe gauche sectionnée, et transporté immédiatement à la cantine de la briqueterie dont il est le gérant.

Malgré les soins empreints du docteur « Hôte » maintes heures plus tard, des suites d'une hémorragie.

Il arrive des servantes, mais elles seront toujours noires

Saint-Nazaire, 17. — Du paquebot « Haiti » qui vient d'arriver, a débarqué un contingent de femmes noires qu'on a dirigé sans retard sur Clermont.

On en attend d'autres par le paquebot « Puerto Rico ».

Le commandant du « Haiti » a affirmé que plusieurs de ces femmes lui avaient avoué qu'on les savait de la misère.

Ce sont d'excellentes filles, de bonnes servantes, qu'on pourra utiliser en France si elles s'y accoutument.

A Amiens, une automobile culbuta dans le canal

Amiens, 17. — M. Hector Doyez, 32 ans, domicilié à Arras, revenait hier soir, de Bouvignies en automobile et traversait le Boulevard Baraban à Amiens, lorsqu'il s'engagea dans un sentier descendant vers le canal de la Somme.

L'automobile culbuta dans le canal.

M. Doyez s'est noyé ; son compagnon, M. Marcel Allard, de Curly, a pu se dégager et regagner la berge.

Un avion est monté à 9.500 mètres

Le Bourget, 17. — L'aviateur Moutonier qui avait pris son départ à 11 h. 45 pour une tentative de record du monde d'altitude, a dû atterrir à 12 h. 45 n'ayant plus d'eau dans ses radiateurs.

Néanmoins, il a pu atteindre une hauteur de 9.500 mètres en 28 minutes et enregistrer une température de 44° au-dessous de zéro.

La terre a tremblé en Yougoslavie

Belgrade, 17. — Une forte secousse sismique a été ressentie à Belgrade, hier, vers six heures et demie.

Le centre du Seisme serait la mer Adriatique. Des dégâts importants sont signalés sur la côte de Dalmatie, en particulier à Raguse et à Cattaro.

A Sarajevo, la cathédrale catholique et diverses usines et bâtiments privés ont gravement souffert.

A Mostar, les usines de tabacs ont été endommagées et ont interrompu le travail.

Tanks à grande vitesse

Londres, 17. — On signale que des usines de Sheffield ont reçu une commande de vingt tanks pouvant atteindre une vitesse de 38 kilomètres à l'heure et faire 1.700 kilomètres sans avoir besoin d'aucun réglage.

EN DEUX LIGNES

Moscou — Dernier bulletin de santé de Léningrad, amélioration légère.

Vico — Une série presque totale, détruite par 3 bombes. Pas d'ouvriers blessés.

Paris — M. Sagmo, prof. lauréat de Lille succède à M. Aulard, à la Sorbonne.

— Une jeune fille de 27 ans, dactylo, s'est suicidée dans son logement, Montferrand.

Nice — Suzanne Lenglen a battu la championne anglaise, Mrs Mallory.

Versailles — Les ouvriers bouviers ont repris le travail, ils ont 25 fr. pour 8 h. et 2 fr. 50 supplément.

Paris — Robert Hermerault 27 ans, wagonnier tué par un camion, près gare du Nord.

Memphis Tennessee — Violent ouragan, 10 morts, quantité de blessés, maisons détruites.

Le sabotage systématique allemand

Soixante circuits ont été coupés et quatre allemands ont été arrêtés

Dusseldorf, 17. — Une équipe militaire française envoyée par le central télégraphique militaire de Dusseldorf pour réparer une ligne télégraphique, a surpris trois allemands qui sabotaient un câble. Soixante circuits avaient déjà été coupés.

Les soldats arrêtèrent les trois saboteurs et les conduisirent au central militaire.

Les allemands déclarèrent qu'ils avaient agi sur des ordres formels de leur chef d'équipe dont ils fournirent l'adresse.

Un office clandestin a été découvert

Arrêté le chef d'équipe déclara qu'il avait lui-même reçu des ordres de l'office de construction et de réparations des télégraphes et téléphones de Dusseldorf.

Le général Simon, commandant la tête de pont de Dusseldorf, fit perquisitionner à l'office, qui est occupé depuis ce matin, par les troupes françaises. Des documents saisis, il résulte que c'est de cet office qu'était dirigé le sabotage systématique des lignes télégraphiques et téléphoniques dans la région de Dusseldorf.

Le chef d'équipe et les trois saboteurs ont été maintenus en état d'arrestation.

Une plainte a été déposée contre eux en Conseil de Guerre.

L'enquête sur l'attentat à la dynamite se poursuit

Dusseldorf, 17. — L'enquête se poursuit sur l'attentat à la dynamite commis avant-hier soir sur la voie ferrée près de Calcum.

Le bourgmestre et les deux notabilités les plus imposées de Calcum, ont été arrêtés.

Ces deux notables sont précisément des fermiers du prince de Hatzfeld, commissaire du Reich pour les pays Rhénans occupés.

Un allemand a tenté de tuer une sentinelle

Dusseldorf, 17. — A Essen, une sentinelle de garde près d'un gazomètre a essuyé deux coups de revolver qui ne l'ont du reste pas atteint, d'un individu caché derrière un wagon.

La sentinelle tira à son tour, mais manqua son agresseur, qui parvint à prendre la fuite.

Une autre sentinelle a tué un individu

Dusseldorf, 17. — Un individu qui essayait d'introduire dans le dépôt des machines de Recklinghausen, malgré les commotions de la sentinelle, a été tué.

Un accident très regrettable à la coopérative de Mayence

Mayence, 17. — Un accident très regrettable s'est produit ce matin, vers 8 heures, à la coopérative militaire d'alimentation de Mayence.

Le soldat Cambresy, du 33^e régiment d'aviation, en jouant avec un revolver, modèle 92, qu'il croyait à la sûreté, a blessé mortellement une allemande âgée de 24 ans, domestique chez un adjudant du 46^e régiment d'artillerie et qui, comme le soldat ordonnance d'un adjudant également, venait à la coopérative pour faire des provisions.

La blessée atteinte au-dessus du sein...

A propos de démarches du Reich à l'étranger

La France déclare n'accepter que des propositions officielles

Paris, 17. — Le bruit a été répandu à plusieurs reprises, que des conversations seraient en cours ou à la veille d'être entamées, entre l'Allemagne et certains gouvernements étrangers, en vue d'arriver à un règlement général de la question des réparations.

D'une enquête faite auprès des milieux autorisés, il résulterait que le Gouvernement français n'a pas connaissance de négociations de ce genre.

Il s'en tient à son attitude entièrement définie : il considérera comme inamicale toute offre de médiation dans les circonstances présentes.

Il est résolu également à ne tenir aucun compte des sondages dont il pourrait être l'objet de la part d'intermédiaires plus ou moins qualifiés de pays neutres ou alliés.

Le Gouvernement français est décidé à n'examiner que des propositions directes et officielles venant du Gouvernement du Reich.

La reprise des opérations de réparations en nature

Des peines sévères sont prévues pour les contrevenants

Coblence, 17. — La Haute-Commission Internationale des territoires Rhénans, romulue deux ordonnances destinées à assurer dans les territoires soumis à sa juridiction, la reprise des opérations de restitution et des réparations en nature à la suite des manquements volontaires à la charge de l'Allemagne, constatés par la C. D. R.

La Haute-Commission saisira les machines, objets, animaux appartenant à l'Allemagne dans les territoires occupés. Elle saisira également les marchandises appartenant aux Alliés.

Les amendes allant jusqu'à 50 millions de marks, et des emprisonnements de cinq ans (irréformables) seront infligés aux auteurs de toutes infractions.

D'autre part, la Haute-Commission a pris la décision de saisir les recettes du monopole allemand de l'alcool en ce qui concerne l'alcool de bouche importé.

Les obsèques de M. Joly, assassiné à Buer, ont eu lieu dans la Nièvre

Paris, 17. — Le Gouvernement a été représenté aujourd'hui par le maréchal Foyelle aux obsèques de M. Joly, agent principal de la 2^e section des héritiers de fer, assassiné par les allemands à Buer, obsèques qui ont été célébrées à Saint-Benin-d'Ay (Nièvre).

Désespéré, un soldat de Croix se jeta sous un train

Samedi, vers 5 heures 50 du matin, le mécanicien Adolphe Pluvigneau au dépôt de Tourcoing, conduisant la locomotive 8630 du train 8604, a aperçu au kilomètre 1800, sur la voie principale droite entre Croix...

Les horreurs de l'Occupation

